

Rapport du jury de la bourse André Chastel 2018

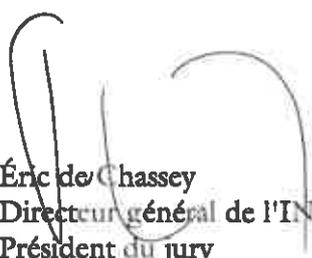
Le 25 octobre 2017 s'est réuni le jury pour l'attribution des bourses André Chastel, composé de

- Éric de Chassey, directeur général de l'INHA
- Jérôme Delaplanche, chargé de mission pour l'histoire de l'art à l'Académie de France à Rome – Villa Medici
- Peter Fühling, conseiller scientifique, Fondation Custodia, Paris
- Murielle Mayette-Holtz, directrice de l'Académie de France à Rome – Villa Medici
- France Nerlich, directrice du département des études et de la recherche de l'INHA

Le jury a examiné dix dossiers. En remarque préliminaire il a été relevé que si les modalités de candidature précisent bien que trois langues sont admises pour le dépôt de dossier (français, anglais, italien), une lettre de candidature en français serait la bienvenue dans la mesure où la résidence se fait à l'Académie de France à Rome et qu'il est attendu que les candidats s'y intègrent dans une communauté scientifique francophone. L'effort fourni par la plupart des candidats de rédiger une lettre en français a ainsi été salué comme un témoignage de cette volonté de communication et de participation. Autre remarque préliminaire et de principe : la nécessité de séjourner à Rome ne forme pas une condition sine qua non pour la sélection des dossiers, mais elle est – lorsqu'elle est formulée avec précision et un vrai travail de préparation sur les sources spécifiques – vraiment en faveur des dossiers déposés. Enfin, il n'a pas été omis de considérer que le seul fait de pouvoir dédier le temps de la résidence à la recherche était un des buts recherchés et tout à fait valable pour motiver la décision du jury. Cela étant posé, les dossiers qui ont le plus retenus l'attention du jury étaient ceux qui formulaient très clairement les préalables du sujet de recherche, la problématique et la méthode de travail, ainsi que les sources à consulter à Rome. Les sujets trop vagues, rédigés de manière sibylline ou jargonneuse, ont été écartés à l'unanimité. Les sujets finalement retenus ont convaincu par leur très claire description des enjeux, des objets et des finalités. Que ce soit pour l'étude d'un carnet de dessin d'Antoine-Jean Gros, l'identification de l'œuvre d'un sculpteur encore peu connu du XVII^e siècle, Ponce Jacquio, ou pour l'examen des archives de l'Académie britannique de Rome, les trois dossiers finalistes ont parfaitement convaincu le jury de l'intérêt, de la faisabilité et de l'apport de leur travail de recherche dans les conditions offertes par la bourse Chastel.

Le jury a ainsi retenu les trois candidats suivants :

- Laura Angelucci
- Mariaelena Bugini
- Pierre Sérié



Éric de Chassey
Directeur général de l'INHA
Président du jury